Informations de base	
2007/2620(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur le Bangladesh **Subject** 6.10.09 Situation des droits de l'homme dans le monde	

Evénements clés			
Date	**Evénement**	**Référence**	**Résumé**
06/09/2007	Décision du Parlement	T6-0385/2007	Résumé
06/09/2007	Résultat du vote au parlement		
06/09/2007	Débat en plénière		Résumé
06/09/2007	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2007/2620(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B6-0333/2007	04/09/2007	
Proposition de résolution		B6-0335/2007	04/09/2007	
Proposition de résolution		B6-0338/2007	04/09/2007	
Proposition de résolution		B6-0341/2007	04/09/2007	
Proposition de résolution		B6-0344/2007	04/09/2007	
Proposition de résolution		B6-0346/2007	04/09/2007	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T6-0385/2007	06/09/2007	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé

Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2007)5401	18/10/2007	

Résolution sur le Bangladesh

2007/2620(RSP) - 06/09/2007 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Suite au débat qui a eu lieu au cours de la séance du 6 septembre 2007, le Parlement européen a adopté une résolution commune proposée par les groupes **PPE-DE**, **PSE**, **ALDE**, **UEN**, **Verts/ALE**, **GUE/NGL** sur le Bangladesh.

Rappelant la situation politique préoccupante dans ce pays avec l'imposition de l'état d'urgence le 11 janvier 2007 et la nomination de M. Fakhruddin Ahmed comme chef du gouvernement intérimaire du pays, soutenu par l'armée, le Parlement a indiqué que les mesures répressives mises en place par ce gouvernement provisoire avait abouti à l'interdiction de toutes les activités politiques au Bangladesh et à l'arrestation ou l'inculpation de plus de 160 chefs politiques, dont 3 anciens Premiers ministres et de plus de 100.000 civils. Dans le même temps, la juriste bangladaise activiste des droits de l'homme, Sigma Huda, a été reconnue coupable de corruption en juillet 2007 et condamnée à 3 ans de prison alors que d'autres personnalités politiques du pays telles que le président de la 'Awami League', Sheikh Hasina, était emprisonné et que l'ancien Premier ministre, Khaleda Zia, et son fils étaient arrêtés à Dacca.

Dans ce contexte, le Parlement s'inquiète de la réaction disproportionnée de l'armée et de la police contre les manifestations étudiantes qui ont éclaté à la fin du mois d'août 2007 à l'université de Dacca et réclame la libération immédiate des personnes qui ont été arrêtées à la suite des protestations des étudiants et des enseignants, notamment de membres de l'association d'enseignants Shikkhok Samity. Il demande aux autorités du Bangladesh de juger équitablement les personnes qui ont été arrêtées pour des faits de corruption et d'autoriser l'accès des organisations internationales des droits de l'homme, des observateurs internationaux et des diplomates des États membres de l'UE ou du personnel de la délégation de la CE, aux tribunaux bangladais. De même, le Parlement demande au gouvernement intérimaire de progresser dans la création d'une commission nationale des droits de l'homme, dont la mise en œuvre devrait devenir une priorité pour le futur gouvernement civil.

Le Parlement se dit préoccupé par les conditions de détention de Sigma Huda et prie les autorités du Bangladesh de fournir à Mme Huda tout traitement médical nécessaire et de l'autoriser à voir sa famille.

Il regrette que le gouvernement intérimaire, tout en progressant dans la lutte contre la corruption, ait été beaucoup moins assidu en matière de réforme politique et réclame le retour à la démocratie et la levée de l'état d'urgence dans ce pays. Le Parlement demande en particulier la levée de l'interdiction de toute activité politique, afin de permettre à tous les partis politiques de préparer des élections libres et équitables.

Le Parlement salue l'engagement de l'Union européenne à accorder tout son soutien technique aux autorités du Bangladesh pour l'organisation de futures élections. Il demande dès lors que la mission d'observation des élections de l'UE reprenne ses activités dès que possible.

Parallèlement, le Parlement européen exige qu'il soit mis fin à la militarisation progressive du pays et se dit préoccupé par le rôle des services secrets bangladais et des allégations de torture de personnes en détention provisoire. Dans ce contexte, le Parlement demande au Conseil et à la Commission de surveiller scrupuleusement les droits de l'homme et la situation politique dans ce pays.

Il demande enfin aux autorités du Bangladesh de s'abstenir d'expulsions arbitraires des habitants des taudis et des paysans sans terre.